

Étude d'opinion portant sur les universités françaises

MAI 2026 – 2600331

VOS CONTACTS AU SEIN
DU PÔLE SOCIETY DE CSA

- Quentin Llewellyn : quentin.llewellyn@csa.eu
- Lola Loyaté : lola.loyate@csa.eu



Sommaire

Méthodologie de l'enquête	p. 3
Partie I - Une image globalement positive de l'université dans l'opinion	p. 4
Partie II - Si l'université est reconnue pour la solidité de ses fondamentaux académiques, elle apparaît toutefois fragilisée dans sa capacité à assurer l'insertion professionnelle	p. 8
Partie III - Un fonctionnement universitaire questionné, entre conditions d'enseignement perfectibles, accompagnement potentiellement défaillant et perturbations perçues	p. 14
Partie IV - Le financement et les modalités d'accès à l'université interrogent les Français, entre attachement au modèle actuel et attentes d'évolution	p. 18
A. Une sélection à l'université largement acceptée dans son principe mais plus discutée dans ses modalités d'application	p. 19
B. Un besoin de financement identifié mais un attachement au modèle actuel, dans un contexte de méconnaissance du coût réel	p. 23
C. Une hausse des droits envisageable mais sous conditions : une préférence claire pour une contribution qui vise l'équité, assortie de contreparties concrètes	p. 30
D. Si l'université reste majoritairement recommandée, elle suscite une attente d'équité et de cohérence	p. 38

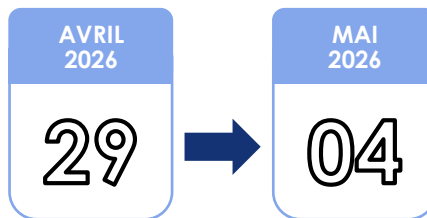
Méthodologie de l'enquête

MODE DE RECUEIL

Questionnaire
auto-administré
en ligne sur
panel CSA



DATES DE TERRAIN



CIBLE INTERROGÉE

Échantillon national
représentatif de **1 007**
Français âgés de
18 ans et plus

*La représentativité de
l'échantillon est assurée par
la méthode des quotas sur
les critères de sexe,
d'âge, de catégorie
socioprofessionnelle de
l'individu, après stratification
par régions et de catégories
d'agglomération*

PREMIÈRE PARTIE

Une image
globalement positive
de l'université dans
l'opinion



Une image globalement positive de l'université dans l'opinion

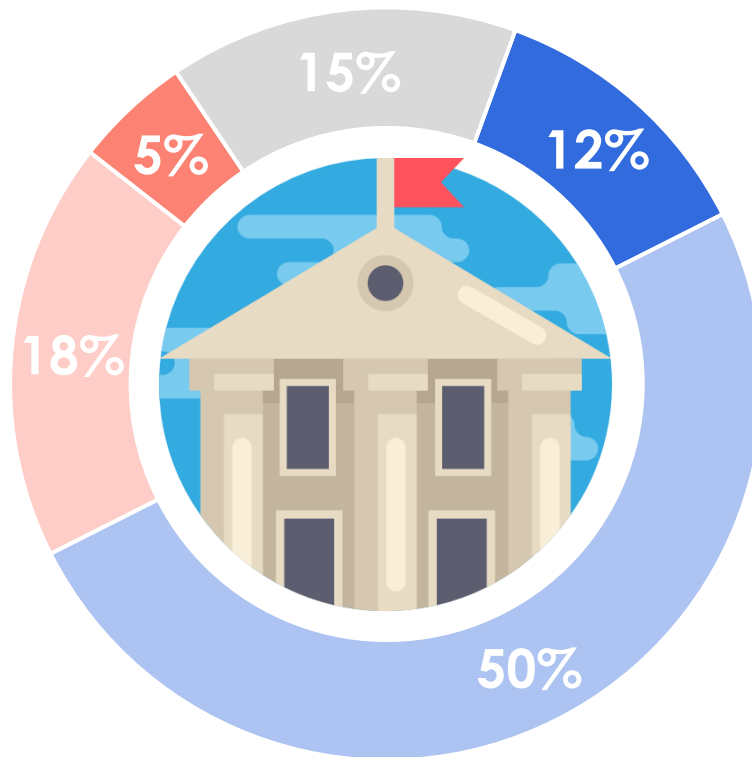
Q1. De manière générale et d'après ce que vous en savez, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion de l'université en France ?

Base : A tous – Une seule réponse possible

**MAUVAISE
OPINION
23%**

65 ans et plus : **30%**
N'a jamais étudié à
l'université en France : **28%**

- Une très bonne opinion
- Une assez bonne opinion
- Une assez mauvaise opinion
- Une très mauvaise opinion
- Je ne sais pas



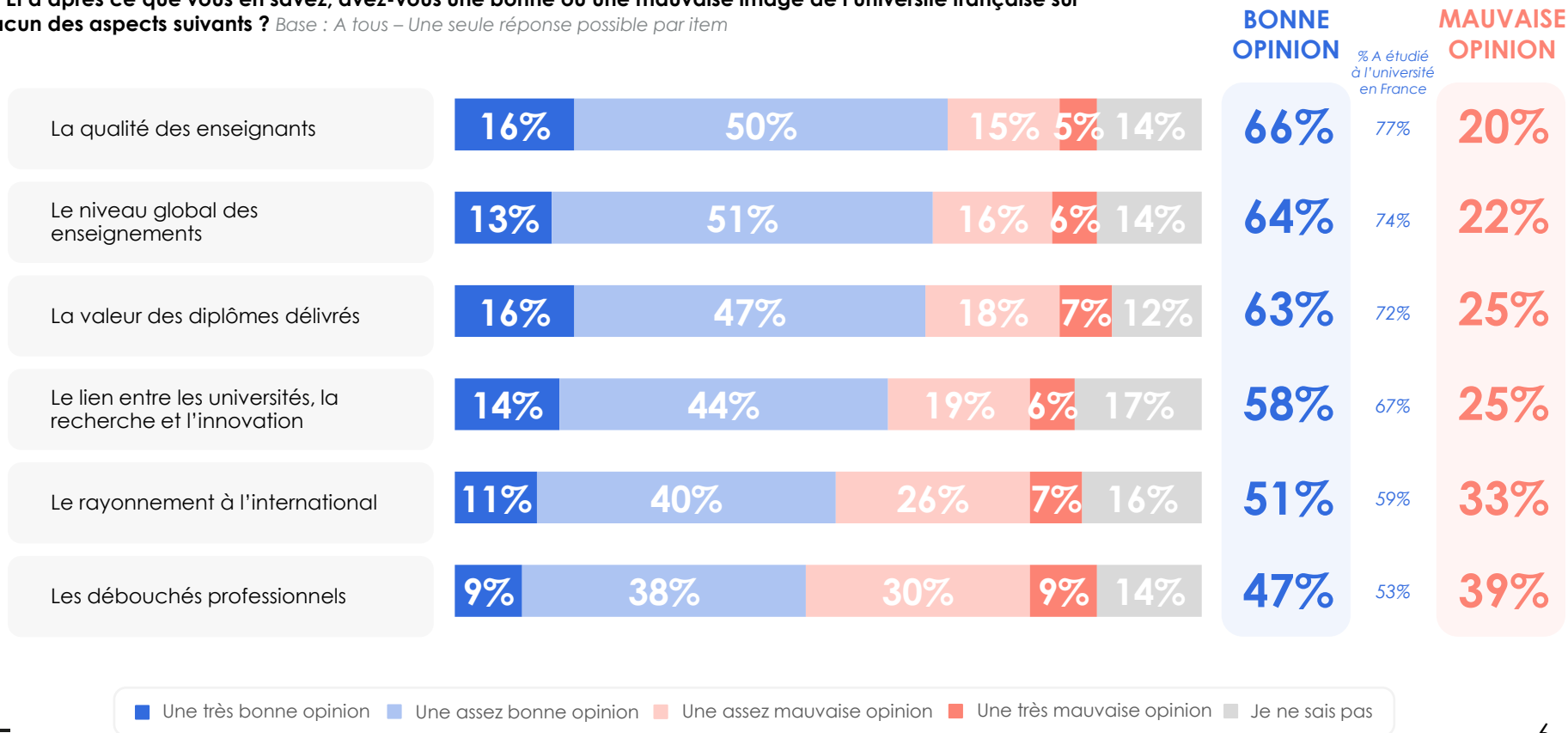
**BONNE
OPINION
62%**

Moins de 35 ans : **75%**
(18-24 ans : **80%**)
CSP+ : **71%**
Diplôme supérieur
au Bac : **70%**

A étudié à l'université
en France : **74%**

Une image positive d'abord portée par la qualité des enseignements, le niveau des formations et la valeur des diplômes

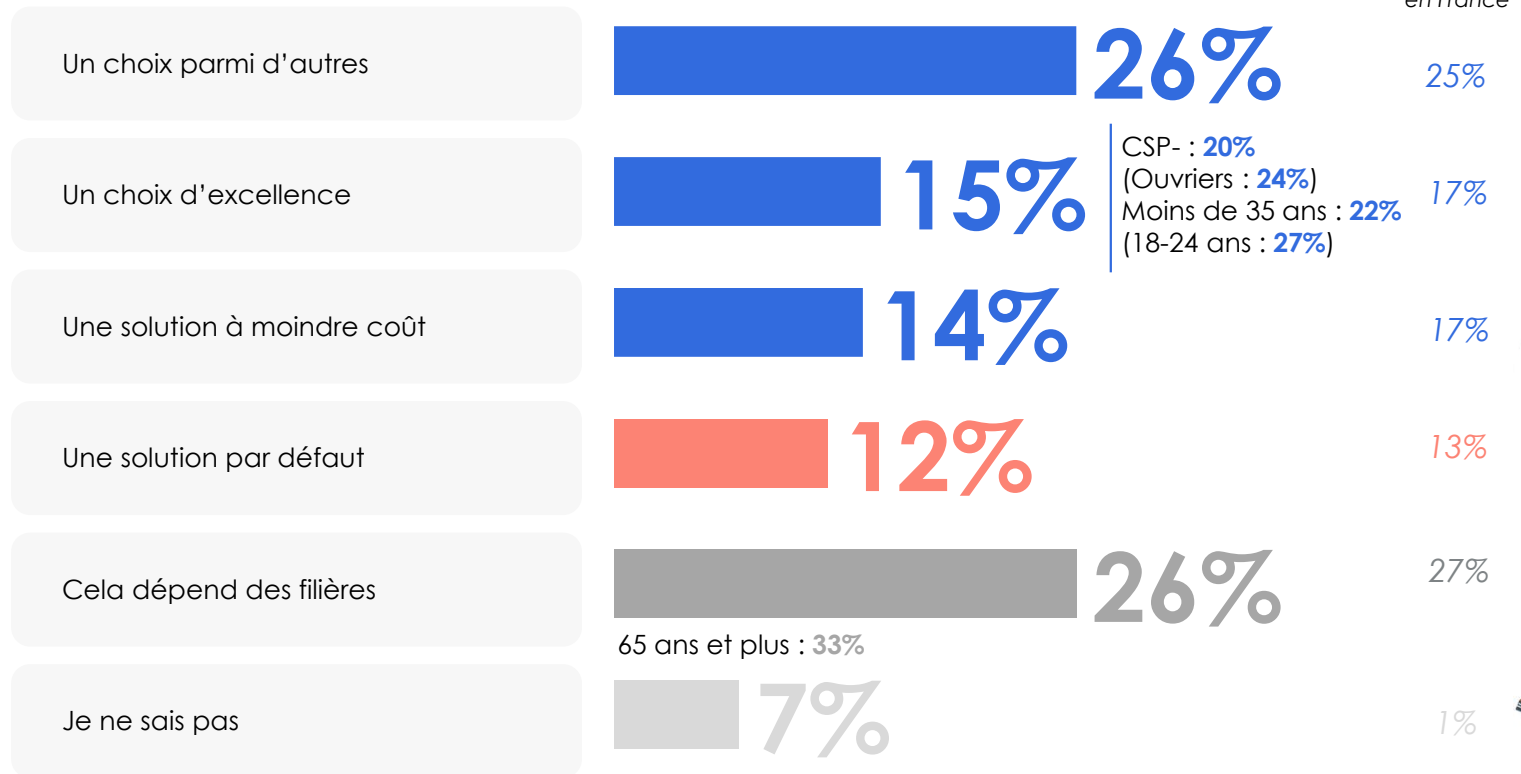
Q2. Et d'après ce que vous en savez, avez-vous une bonne ou une mauvaise image de l'université française sur chacun des aspects suivants ? Base : A tous – Une seule réponse possible par item



L'université est avant tout perçue comme une voie parmi d'autres, dont la valeur dépend des filières

Q3. Selon vous, faire le choix de l'université pour ses études supérieures en France est avant tout ... ?

Base : A tous – Une seule réponse possible

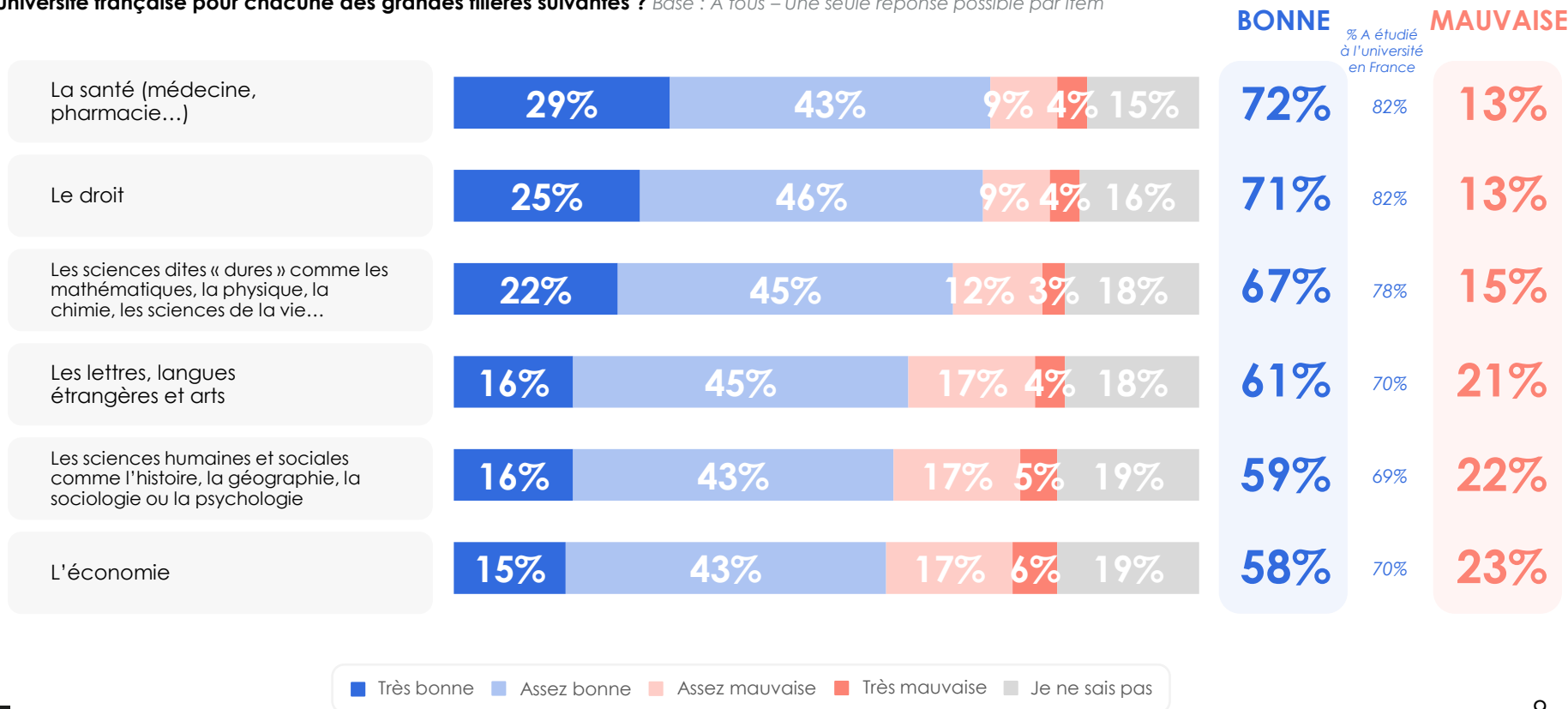


DEUXIÈME PARTIE

Si l'université est reconnue pour la solidité de ses fondamentaux académiques, elle apparaît toutefois fragilisée dans sa capacité à assurer l'insertion professionnelle

Des formations globalement bien perçues, avec un avantage net pour les filières les plus professionnalisantes

Q5. De manière générale et d'après ce que vous en savez, comment évaluez-vous la qualité des formations proposées à l'université française pour chacune des grandes filières suivantes ? Base : A tous – Une seule réponse possible par item



Une perception contrastée du niveau d'exigence des études universitaires

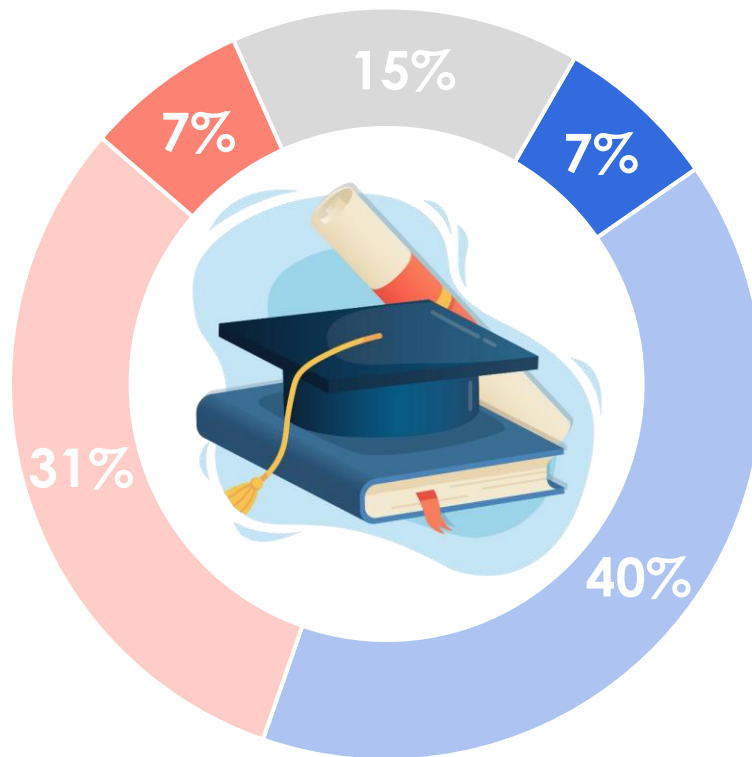
Q6. Diriez-vous que le niveau d'exigence des études à l'université en France est aujourd'hui... ?

Base : A tous – Une seule réponse possible

FAIBLE
38%

N'a jamais étudié à
l'université en France : **46%**
50 ans et plus : **44%**

- Très élevé
- Plutôt élevé
- Plutôt faible
- Très faible
- Je ne sais pas



ÉLEVÉ
47%

Moins de 35 ans : **63%**
(18-24 ans : **77%**)
Diplôme supérieur
au Bac : **51%**

A étudié à l'université en
France : **58%**

Pour autant, l'université ne souffre pas d'un déficit d'image en matière de niveau face aux autres établissements concurrents

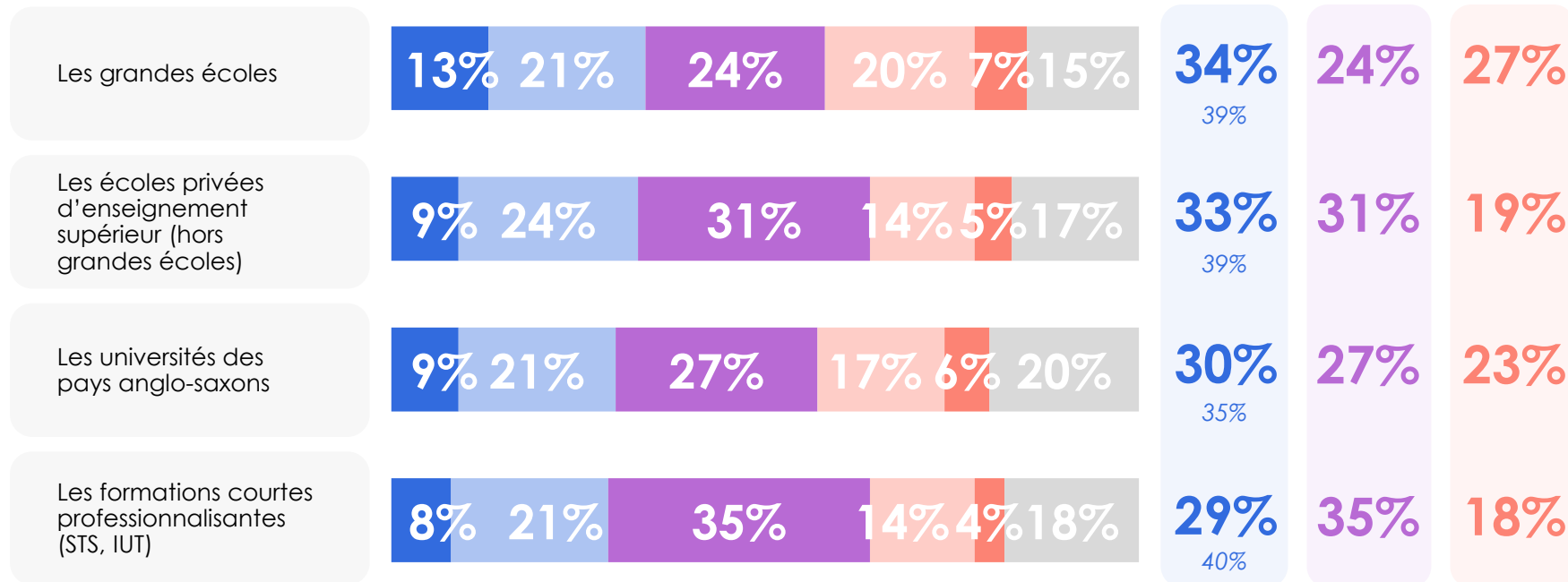
Des formations universitaires jugées plutôt comparables voire légèrement supérieures

Q7. Par rapport aux autres catégories d'établissements d'enseignement supérieur suivantes, diriez-vous que les licences générales et les masters des universités françaises offrent des formations de niveau... ?

Base : A tous – Une seule réponse possible par item

SUPÉRIEUR COMPARABLE INFÉRIEUR

% A étudié à l'université en France



Nettement supérieur Plutôt supérieur Comparable Plutôt inférieur Nettement inférieur Je ne sais pas

En revanche, une majorité de Français considère que l'université ne prépare pas suffisamment à la vie professionnelle

Q8. Selon vous, l'université française prépare-t-elle bien les étudiants à la vie professionnelle ?

Base : A tous – Une seule réponse possible

NON
58%

50 ans et plus : **65%**

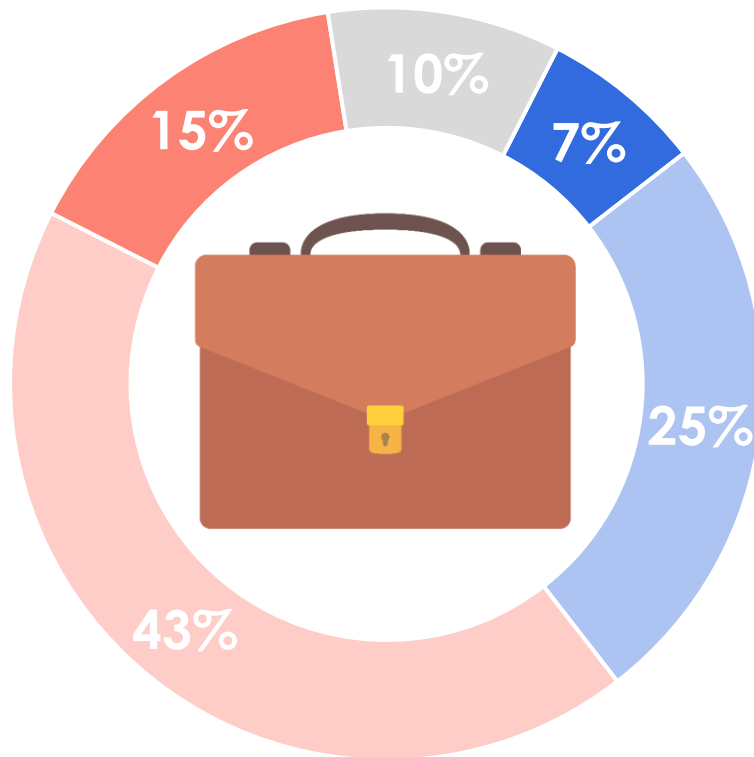
(dont 65 ans et plus : **67%**)

Diplôme supérieur au Bac : **62%**

(Bac+5 et plus : **70%**)

A étudié à l'université
en France : **61%**

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout
- Je ne sais pas



OUI
32%

Moins de 35 ans : **44%**

(18-24 ans : **55%**)

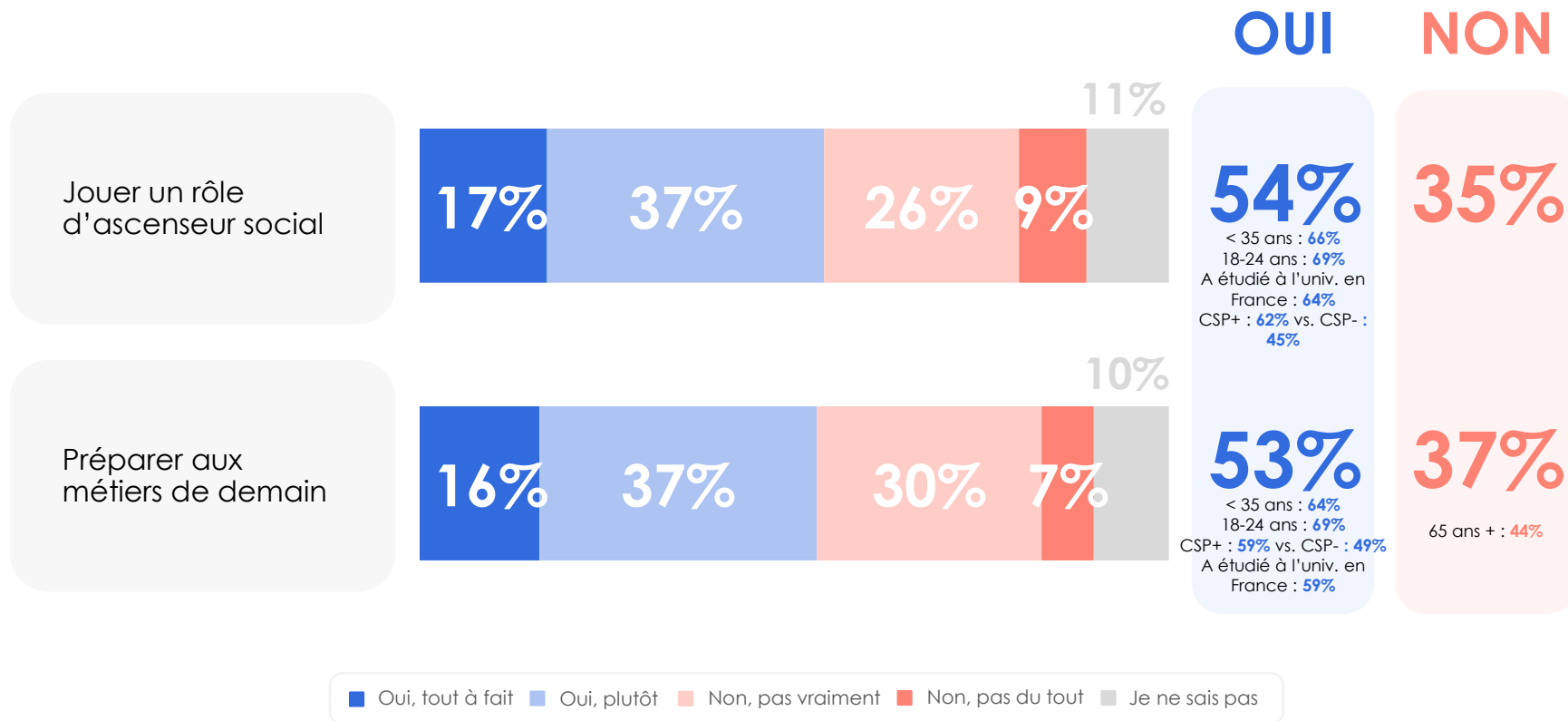
A étudié à l'université
en France : **36%**

CSP+ : **37%**

Si le rôle social et prospectif de l'université est en partie reconnu, la confiance sur ce point est mesurée

Q4. Selon vous, l'université française est-elle aujourd'hui en capacité de... ?

Base : A tous – Une seule réponse possible par item



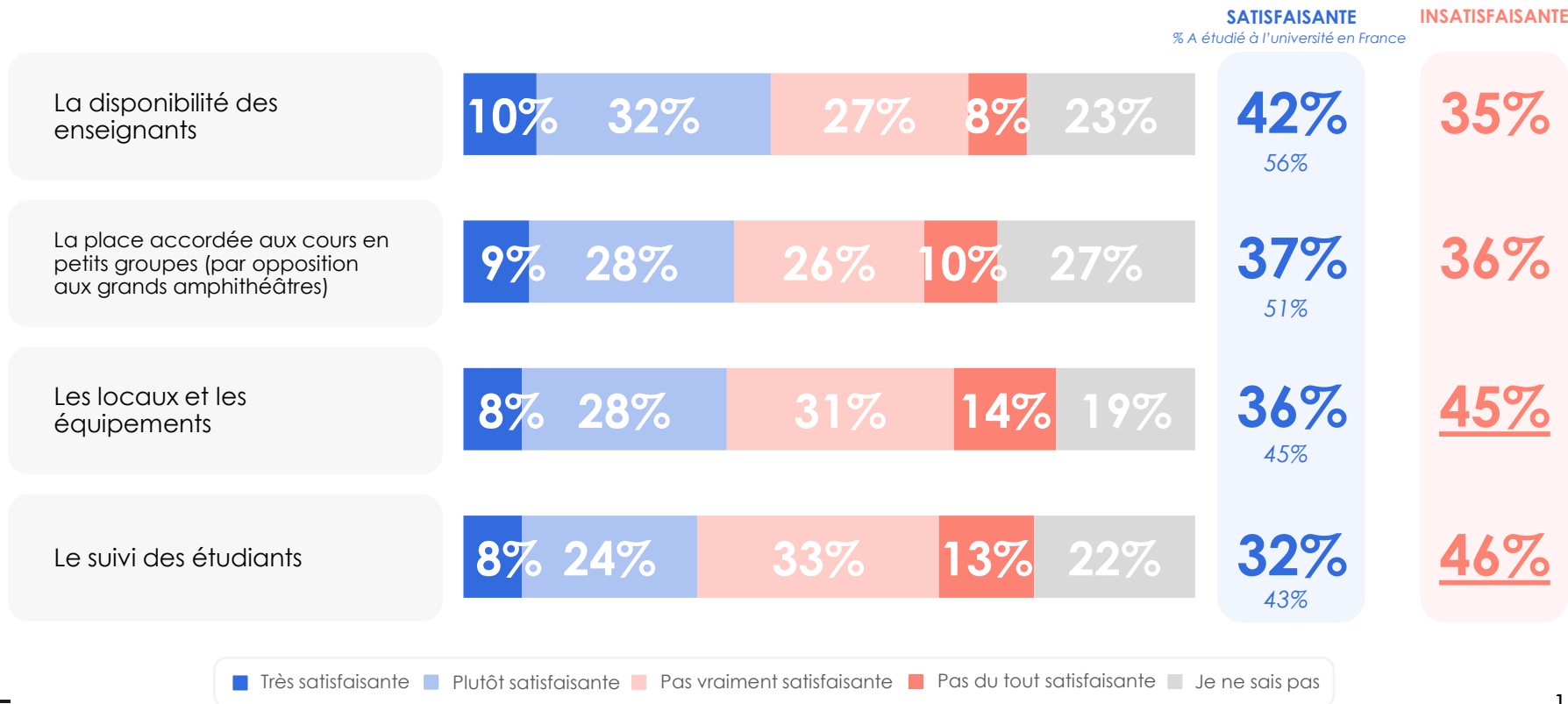
TROISIÈME PARTIE

Un fonctionnement
universitaire questionné,
entre conditions
d'enseignement
perfectibles,
accompagnement
potentiellement
défaillant et
perturbations perçues

Des conditions d'enseignement jugées globalement peu satisfaisantes, notamment en matière d'encadrement et d'équipements

Q9. De manière générale et d'après ce que vous en savez, comment jugez-vous les universités françaises sur chacun des aspects suivants ?

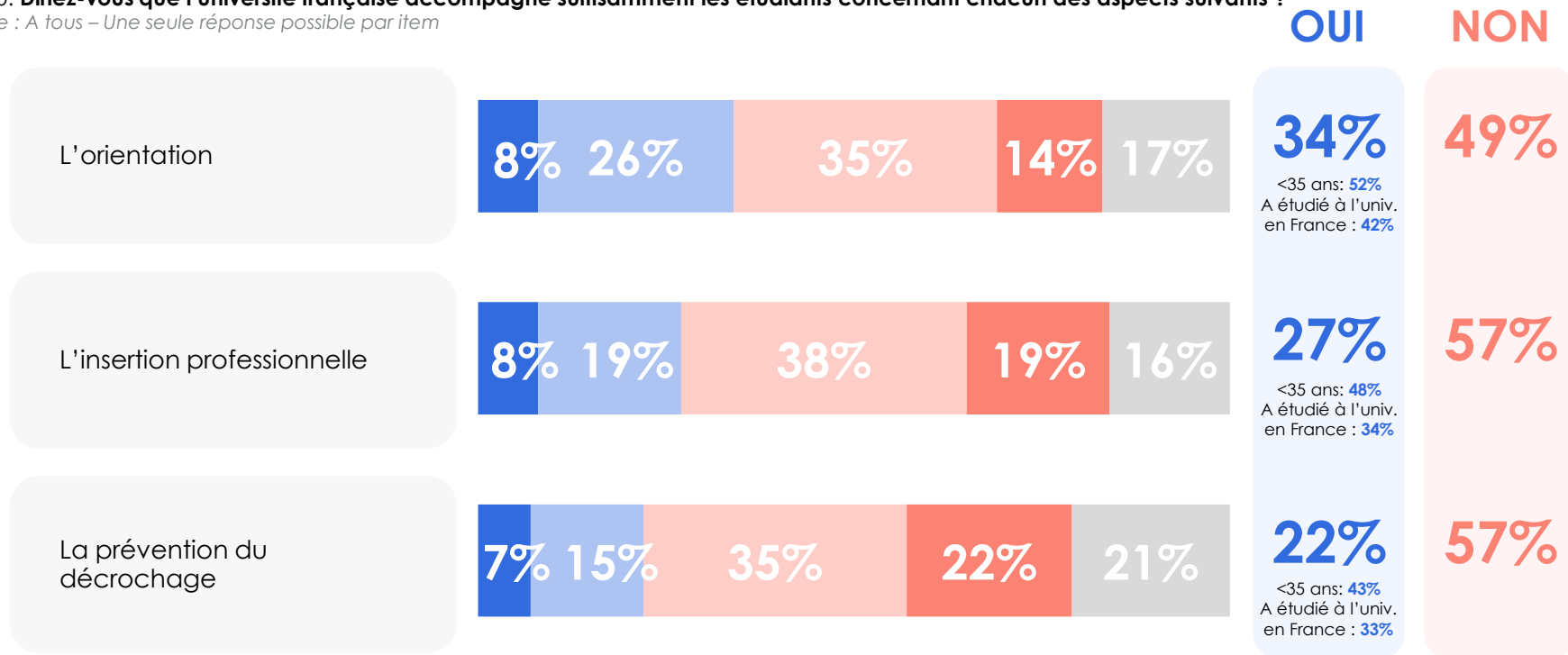
Base : A tous – Une seule réponse possible par item



Un accompagnement des étudiants qui fait défaut, notamment en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la lutte contre le décrochage

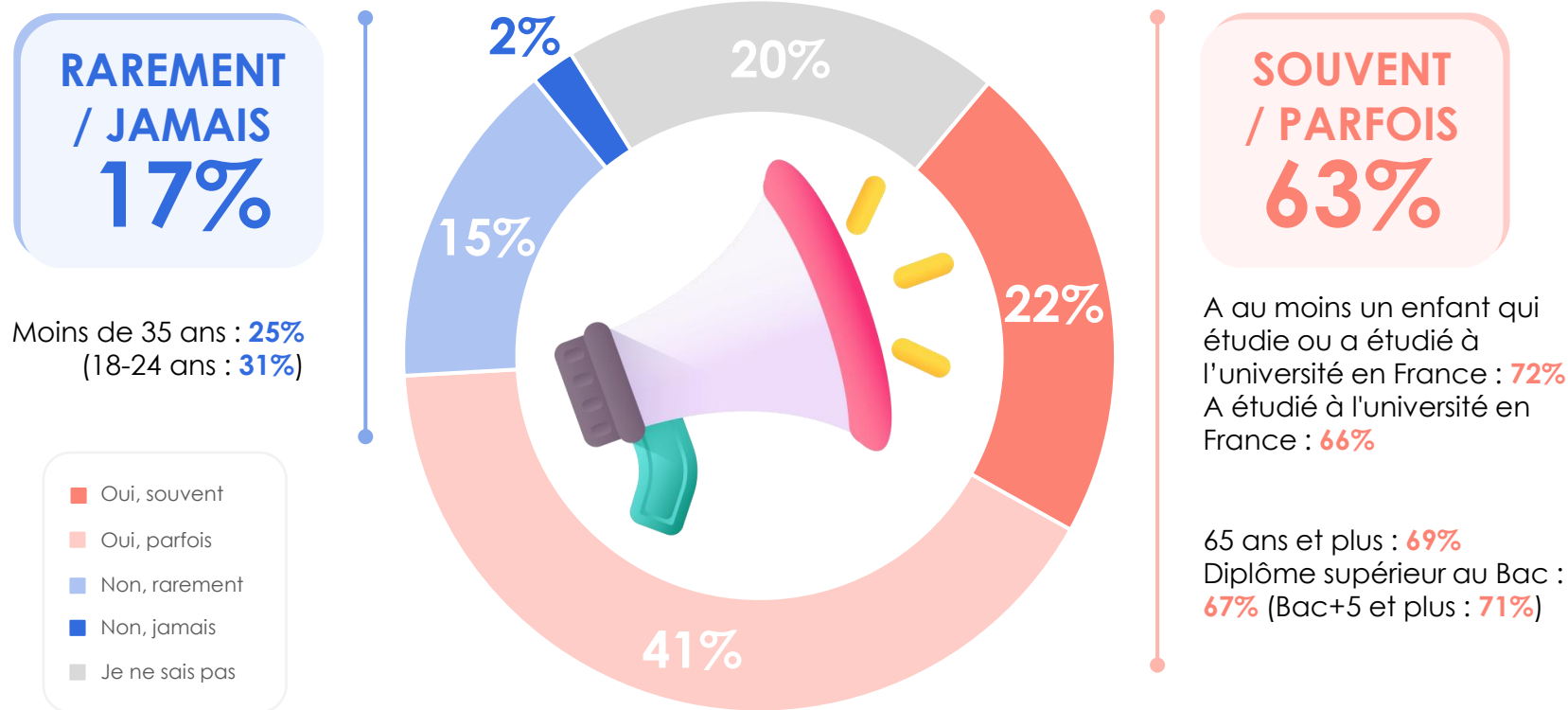
Q10. Diriez-vous que l'université française accompagne suffisamment les étudiants concernant chacun des aspects suivants ?

Base : A tous – Une seule réponse possible par item



Par ailleurs, une majorité de Français estime que des perturbations affectent régulièrement le fonctionnement des universités

Q11. Avez-vous le sentiment que certaines mobilisations ou prises de position collectives à l'université en France peuvent perturber le fonctionnement normal des enseignements ? Base : A tous – Une seule réponse possible par item



QUATRIÈME PARTIE

Le financement
et les modalités
d'accès à l'université
interrogent les
Français, entre
attachement au
modèle actuel et
attentes d'évolution



A. Une sélection
à l'université
largement acceptée
dans son principe
mais plus discutée
dans ses modalités
d'application

Entre ouverture et sélectivité, un accès à l'université perçu de manière ambivalente

Q12. Selon vous, l'accès à l'université en France est aujourd'hui... ?

Base : A tous – Une seule réponse possible

L'ACCÈS À L'UNIVERSITÉ EN FRANCE AUJOURD'HUI EST...

TROP FACILE

24%

65 ans et plus : **34%**
Catégories aisées : **32%**
Diplôme >Bac : **28%**
(Bac+5 ou plus : **32%**)

★ ADAPTÉ ★

42%

Moins de 35 ans : **55%**
(18-24 ans : **62%**)
A étudié à l'université
en France : **51%**
Diplôme >Bac : **48%**
CSP+ : **47%**

TROP DIFFICILE

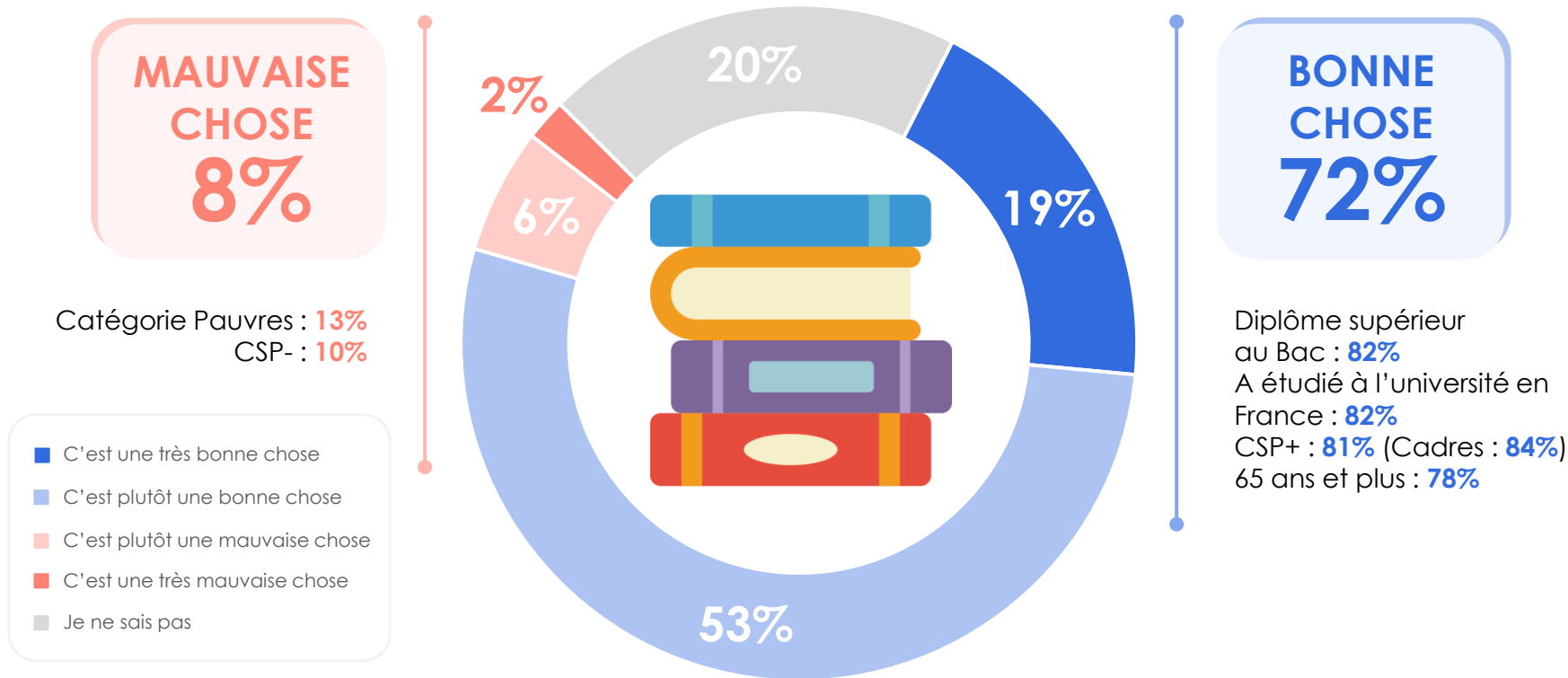
17%

Catégorie Pauvres : **26%**

17% JE NE SAIS PAS

Sur le principe, un soutien majoritaire au développement de formations sélectives à l'université

Q13. Ces dernières années, certaines universités ont développé des formations sélectives dès la licence (par exemple des doubles licences ou des parcours spécifiques plus exigeants). Diriez-vous que c'est une bonne ou une mauvaise chose ? Base : A tous – Une seule réponse possible



En pratique, un soutien qui reste majoritaire mais plus mesuré lorsqu'il s'agit de renforcer la sélection pour tous dès la 1^{ère} année de Licence

Q14. Seriez-vous favorable à un renforcement de la sélection à l'entrée de l'université dès la première année de licence ?

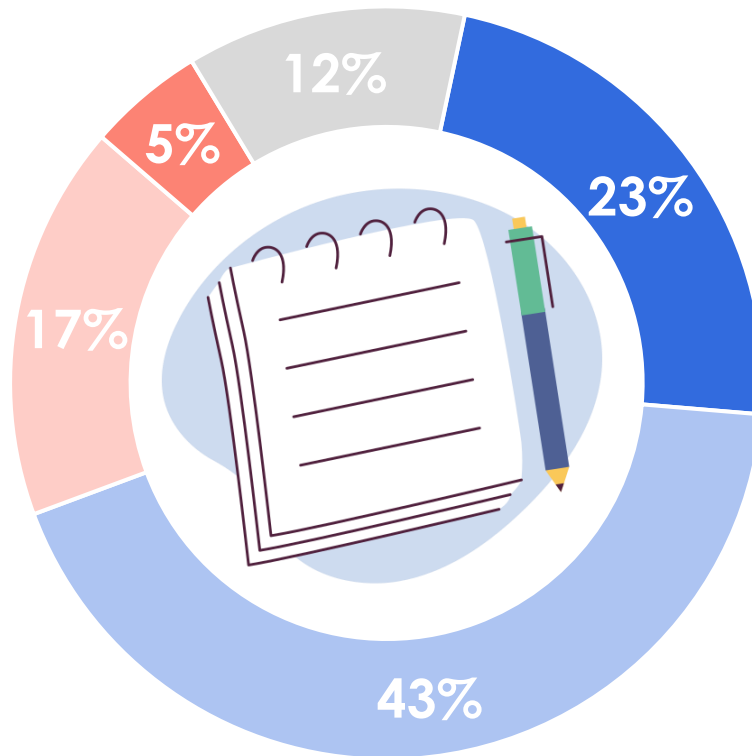
Base : A tous – Une seule réponse possible

**NON
FAVORABLE
22%**

Moins de 35 ans : **27%**
(18-24 ans : **30%**)

Femme : **26%** vs. Homme : **18%**

- Tout à fait favorable
- Plutôt favorable
- Pas vraiment favorable
- Pas du tout favorable
- Je ne sais pas



**FAVORABLE
66%**

65 ans et plus : **73%**

Homme : **72%**

Diplôme supérieur au Bac : **70%**

A étudié à l'université
en France : **69%**

A au moins un enfant qui étudie
ou a étudié à l'université
en France : **73%**



**B. Un besoin de
financement identifié
mais un attachement
au modèle actuel,
dans un contexte de
méconnaissance
du coût réel**

Un diagnostic de sous-financement des universités largement partagé par les Français

Q15. Selon vous, les moyens financiers alloués aujourd'hui aux universités en France sont... ?

Base : A tous – Une seule réponse possible

LES MOYENS FINANCIERS ALLOUÉS AUJOURD'HUI AUX UNIVERSITÉS EN FRANCE SONT...

SUFFISANTS pour...

18%

DES FRANÇAIS

Moins de 35 ans : **24%**
A étudié à l'université
en France : **22%**

INSUFFISANTS pour...

61%

DES FRANÇAIS

Cadres : **73%**
50 ans et plus : **65%**
A étudié à l'université
en France : **64%**
A au moins un enfant
qui étudie ou a étudié
à l'université en France : **68%**

21%

NE SAVENT PAS



Une perception très contrastée à l'égard du niveau des droits d'inscription, fortement liée aux profils socio-économiques

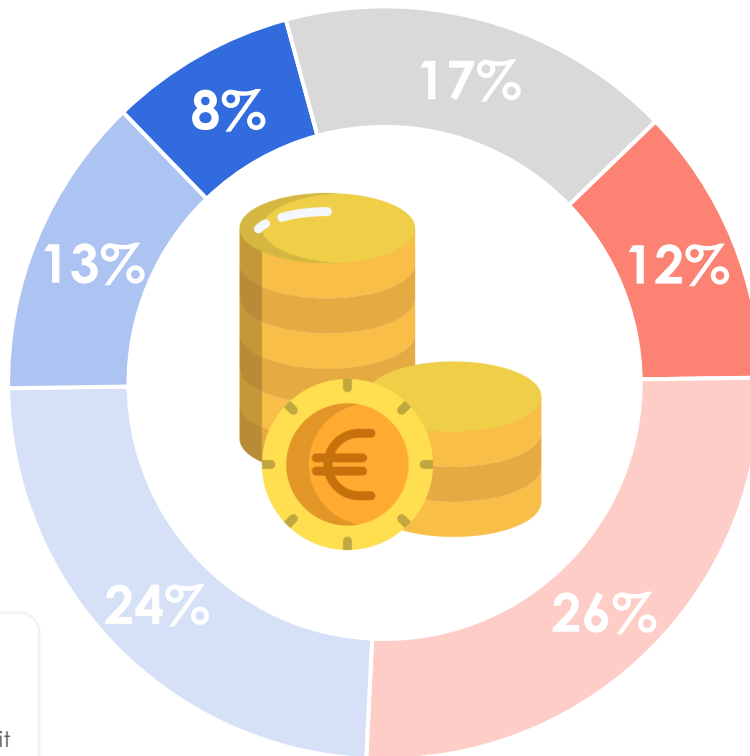
Q16. D'après ce que vous en savez, diriez-vous que les droits d'inscription* à l'université en France sont... ? *C'est-à-dire le montant des frais à payer chaque année pour étudier à l'université. Base : A tous – Une seule réponse possible

FAIBLES
45%

Diplôme supérieur au Bac : **60%**
(Bac+5 et plus : **75%**)
CSP+ : **52%** (Cadres : **63%**)
Catégories aisées : **51%**

A étudié à l'université
en France : **58%**

■ Très élevés ■ Assez peu élevés
■ Assez élevés ■ Très peu élevés
■ Je ne sais pas ■ C'est quasi-gratuit



ÉLEVÉS
38%

Catégorie Pauvres : **54%**
Diplôme inf. Bac : **51%**
Moins de 35 ans : **43%**
Ouvriers : **46%**

A étudié à l'université
en France : **33%**
A au moins un enfant
qui étudie ou a étudié
à l'université en France : **37%**

L'information sur le montant réel des droits d'inscription renforce néanmoins significativement l'idée qu'ils sont globalement faibles

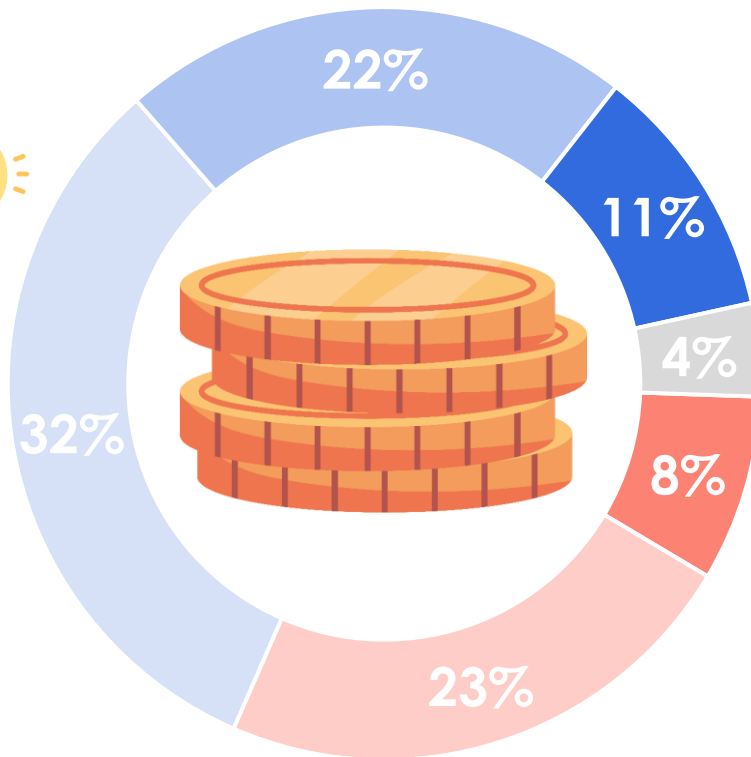
Q17. Après avoir pris connaissance du montant des droits d'inscription à l'université en France pour l'année 2025-2026, diriez-vous que ceux-ci sont, à vos yeux... ? Base : A tous – Une seule réponse possible

Le montant annuel des droits d'inscription à l'université en France pour l'année 2025-2026 s'élève à :

- 178 € pour une **licence** ou un diplôme national délivré au cours d'études conduisant au grade de licence
- 254 € pour un **master** ou un diplôme national délivré au cours d'études conduisant au grade de master
- 397 € pour le diplôme de **doctorat** et l'habilitation à diriger des recherches



Ces montants sont les mêmes pour tous les étudiants à l'exception des étudiants disposant d'une bourse sur critères sociaux qui n'ont pas à payer ces droits d'inscription.



- Très élevés
- Assez élevés
- Je ne sais pas
- Assez peu élevés
- Très peu élevés
- C'est quasi-gratuit

FAIBLES
65%

Diplôme supérieur au Bac : **76%**
(Bac+5 et plus : **83%**)
Catégories aisées : **75%**
CSP+ : **73%** (cadres : **77%**)

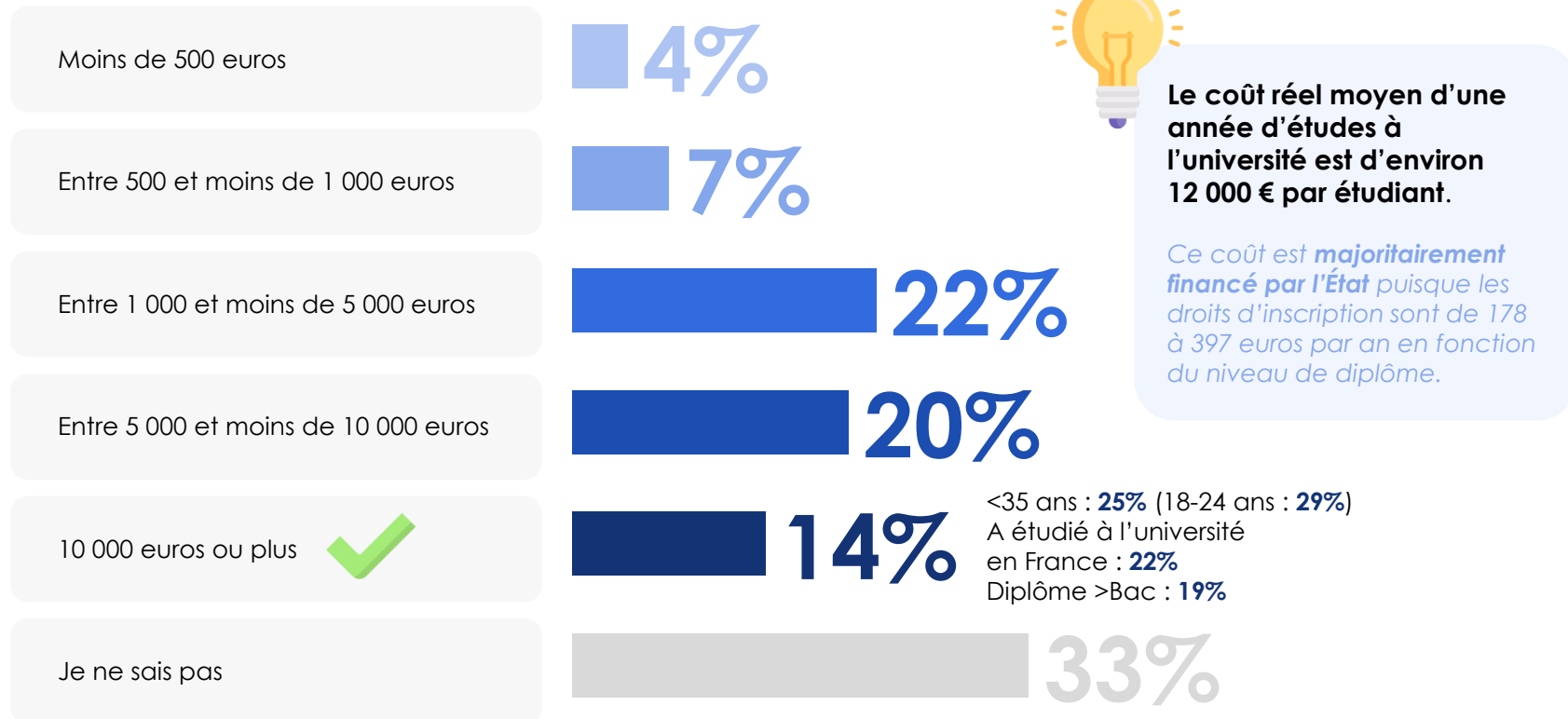
ÉLEVÉS
31%

Diplôme inf. Bac : **44%**
Catégories modestes : **39%**
CSP- : **37%**
Moins de 35 ans : **35%**
A étudié à l'université en France : **25%**

En parallèle, le coût réel de l'université est très largement sous-estimé dans l'opinion

Q18. Savez-vous quel est le coût réel moyen d'une année d'études à l'université par étudiant ?

Base : A tous – Une seule réponse possible



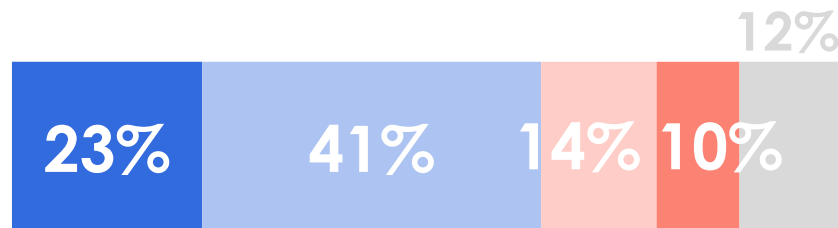
Dans ce contexte, des droits d'inscription perçus comme un atout d'attractivité, sans être majoritairement synonymes d'une moindre qualité

Q19. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune des affirmations suivantes ?

Base : A tous – Une seule réponse possible par item

D'ACCORD PAS D'ACCORD

Le montant des droits d'inscription à l'université en France renforce son attractivité



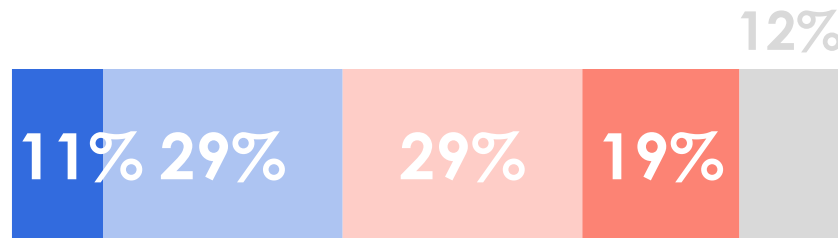
64%

65 ans et plus : **71%**
Diplôme >Bac : **69%**
(Bac+5 ou plus : **73%**)
A étudié à l'université en France : **69%**

24%

< 35 ans : **35%**
(18-24 ans : **45%**)

Le montant des droits d'inscription à l'université en France peut donner l'impression d'une moindre qualité des formations



40%

A étudié à l'université en France : **42%**
vs. N'a jamais étudié à l'université : **40%**

48%

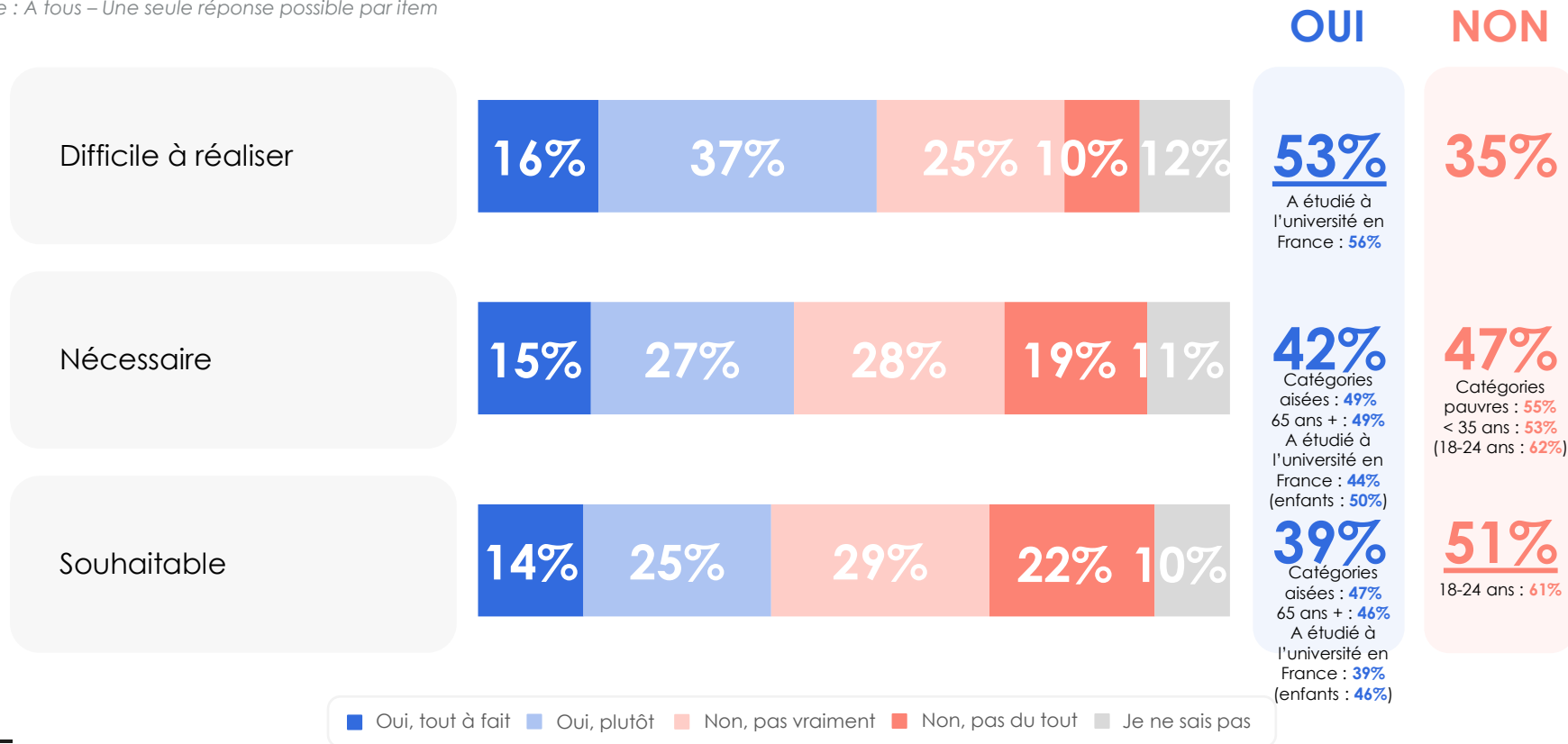
Diplôme >Bac : **52%**
A étudié à l'université en France : **54%**

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Je ne sais pas

Dans l'absolu, une hausse des droits qui interroge et divise, avec un rejet toutefois majoritaire

Q20. Sur le principe et sans évoquer de montants précis, une augmentation des droits d'inscription à l'université en France vous semble-t-elle... ?

Base : A tous – Une seule réponse possible par item





C. Face à des scénarios concrets, une hausse des droits apparaît pourtant envisageable sous conditions : une préférence claire pour une contribution équitable assortie de contreparties

Des positions qui évoluent lorsque l'on passe d'un principe général à des hypothèses concrètes

Les trois hypothèses testées

Dans le cadre de de cette enquête, trois hypothèses d'évolution concernant une hausse des droits d'inscription ont été testées auprès des répondants.

Les différentes hypothèses étaient présentées de la manière suivante, dans un ordre aléatoire :

Plusieurs hypothèses sont parfois évoquées pour faire évoluer les droits d'inscription à l'université en France, tout en maintenant le principe d'un financement public majoritaire et de l'égalité d'accès aux études supérieures.

- **Hypothèse 1 – Une hausse identique pour tous** : *Les droits d'inscription à l'université augmenteraient pour tous les étudiants tout en restant inférieurs au coût réel des études. Les étudiants disposant d'une bourse sur critères sociaux seraient toujours exonérés de ces droits d'inscription (c'est-à-dire qu'ils n'auraient pas à les payer).*
- **Hypothèse 2 – Des droits d'inscription modulés selon les revenus** : *Les droits d'inscription à l'université en France seraient plus élevés pour les étudiants issus de familles aux revenus élevés, et très faibles voire nuls pour les étudiants issus de familles modestes.*
- **Hypothèse 3 – Des droits d'inscription plus élevés dans certaines formations ou à certains niveaux** : *Les droits d'inscription resteraient faibles pour la plupart des licences, mais pourraient être plus élevés dans certaines formations ou à des niveaux d'études plus avancés (par exemple en master), en fonction des coûts ou des débouchés.*

Point d'attention - Les résultats qui suivent doivent être interprétés à la lumière des questions posées : les opinions évoluent lorsque les répondants passent d'un **principe envisagé dans l'absolu** (cf. Q20) à des **scénarios concrets** (cf. Q21 à Q23).

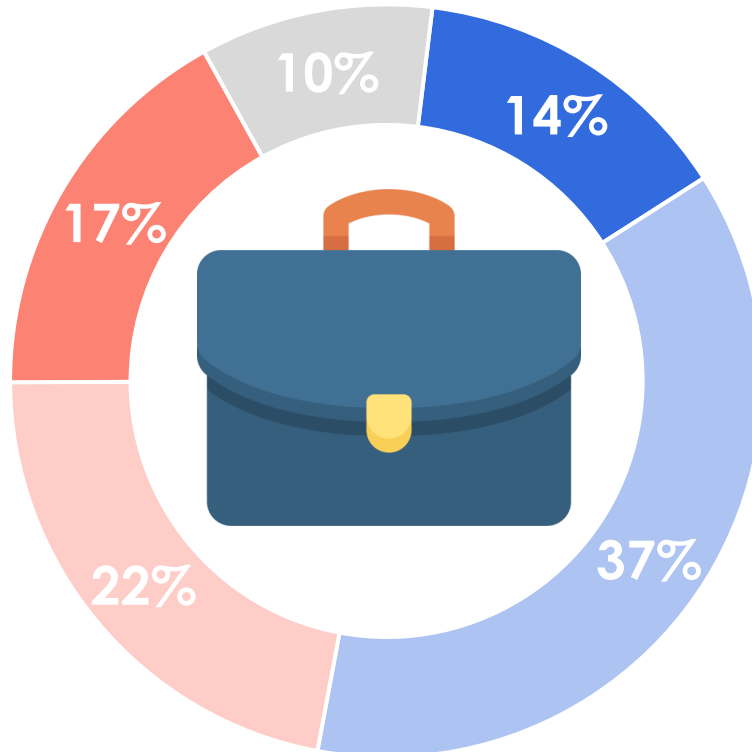
L'hypothèse d'une hausse des droits d'inscription pour tous recueille l'avis favorable d'une courte majorité

Q21. **Hypothèse 1 – Une hausse identique pour tous** : Les droits d'inscription à l'université augmenteraient pour tous les étudiants tout en restant inférieurs au coût réel des études. Les étudiants disposant d'une bourse sur critères sociaux seraient toujours exonérés de ces droits d'inscription (c'est-à-dire qu'ils n'auraient pas à les payer). Seriez vous favorable ou défavorable à cette hypothèse ? Base : A tous – Une seule réponse possible

**NON
FAVORABLE
39%**

Catégories modestes : **47%**
A au moins un enfant qui étudie ou a étudié à l'université en France : **46%**
A étudié à l'université en France : **42%**

- Tout à fait favorable
- Plutôt favorable
- Plutôt pas favorable
- Pas du tout favorable
- Je ne sais pas



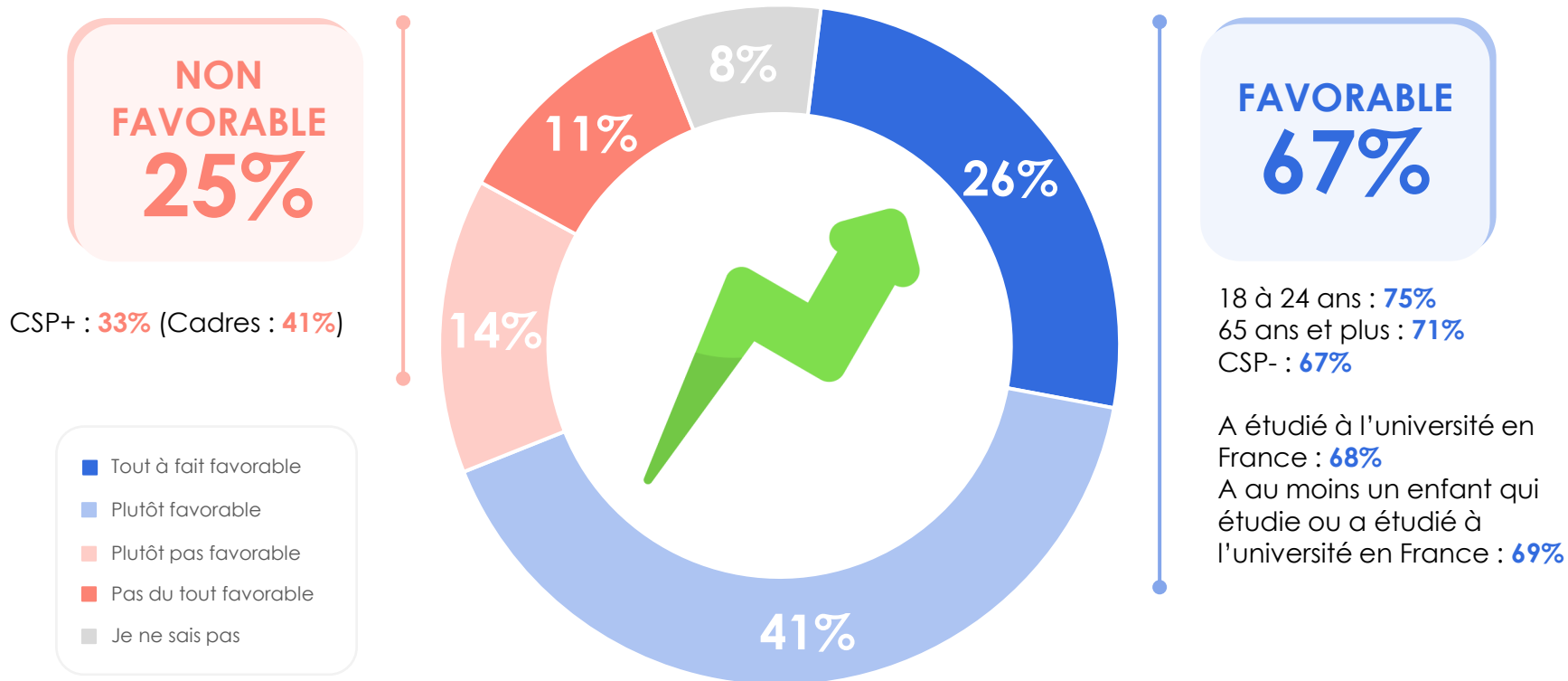
**FAVORABLE
51%**

Moins de 35 ans : **58%**
(25-34 ans : **60%**)
CSP+ : **51%** / CSP- : **46%**

A étudié à l'université en France : **53%**
A au moins un enfant qui étudie ou a étudié à l'université en France : **50%**

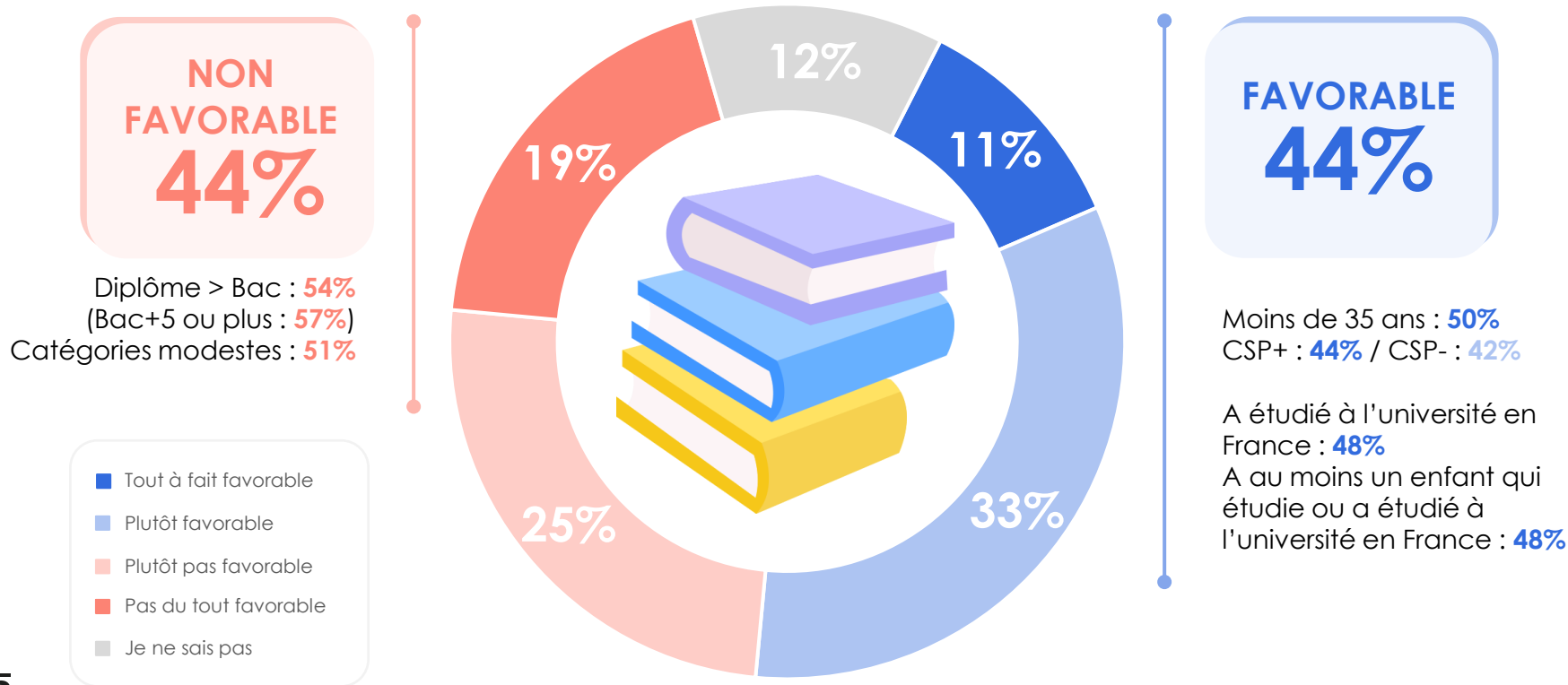
Une hausse des droits nettement mieux acceptée lorsqu'elle est différenciée selon les revenus

Q22. **Hypothèse 2 – Des droits d'inscription modulés selon les revenus** : Les droits d'inscription à l'université en France seraient plus élevés pour les étudiants issus de familles aux revenus élevés, et très faibles voire nuls pour les étudiants issus de familles modestes. **Seriez vous favorable ou défavorable à cette hypothèse ?** Base : A tous – Une seule réponse possible



A l'inverse, une différenciation des droits selon les formations qui divise profondément l'opinion

Q23. **Hypothèse 3 – Des droits d'inscription plus élevés dans certaines formations ou à certains niveaux** : Les droits d'inscription resteraient faibles pour la plupart des licences, mais pourraient être plus élevés dans certaines formations ou à des niveaux d'études plus avancés (par exemple en master), en fonction des coûts ou des débouchés. **Seriez vous favorable ou défavorable à cette hypothèse ?** Base : A tous – Une seule réponse possible



Des scénarios de hausse inégalement acceptés avec un avantage sans équivoque pour la modulation selon les revenus

DES DROITS D'INSCRIPTION MODULÉS SELON LES REVENUS



Les droits d'inscription à l'université en France seraient **plus élevés pour les étudiants issus de familles aux revenus élevés, et très faibles voire nuls pour les étudiants issus de familles modestes.**

FAVORABLE

67%

NON FAVORABLE

25%

UNE HAUSSE IDENTIQUE POUR TOUS



Les droits d'inscription à l'université **augmenteraient pour tous les étudiants tout en restant inférieurs au coût réel des études.** Les étudiants disposant d'une bourse sur critères sociaux seraient toujours exonérés de ces droits d'inscription (*c'est-à-dire qu'ils n'auraient pas à les payer*).

51%

39%

DES DROITS D'INSCRIPTION PLUS ÉLEVÉS DANS CERTAINES FORMATIONS OU À CERTAINS NIVEAUX



Les droits d'inscription resteraient **faibles pour la plupart des licences**, mais pourraient être plus élevés dans certaines formations ou à des niveaux d'études plus avancés (*par exemple en master*), en fonction des coûts ou des débouchés.

44%

44%

En situation d'arbitrage, la modulation selon les revenus s'impose largement comme la solution la plus pertinente

Q24. Parmi ces trois hypothèses, laquelle vous semblerait la plus acceptable ?

Base : A tous – Une seule réponse possible

L'hypothèse 2 – Des droits d'inscription différents et modulés selon les revenus



L'hypothèse 1 – Une hausse identique pour tous les étudiants



L'hypothèse 3 – Une hausse ciblée selon les formations et les niveaux de diplôme des étudiants



Aucune de ces hypothèses



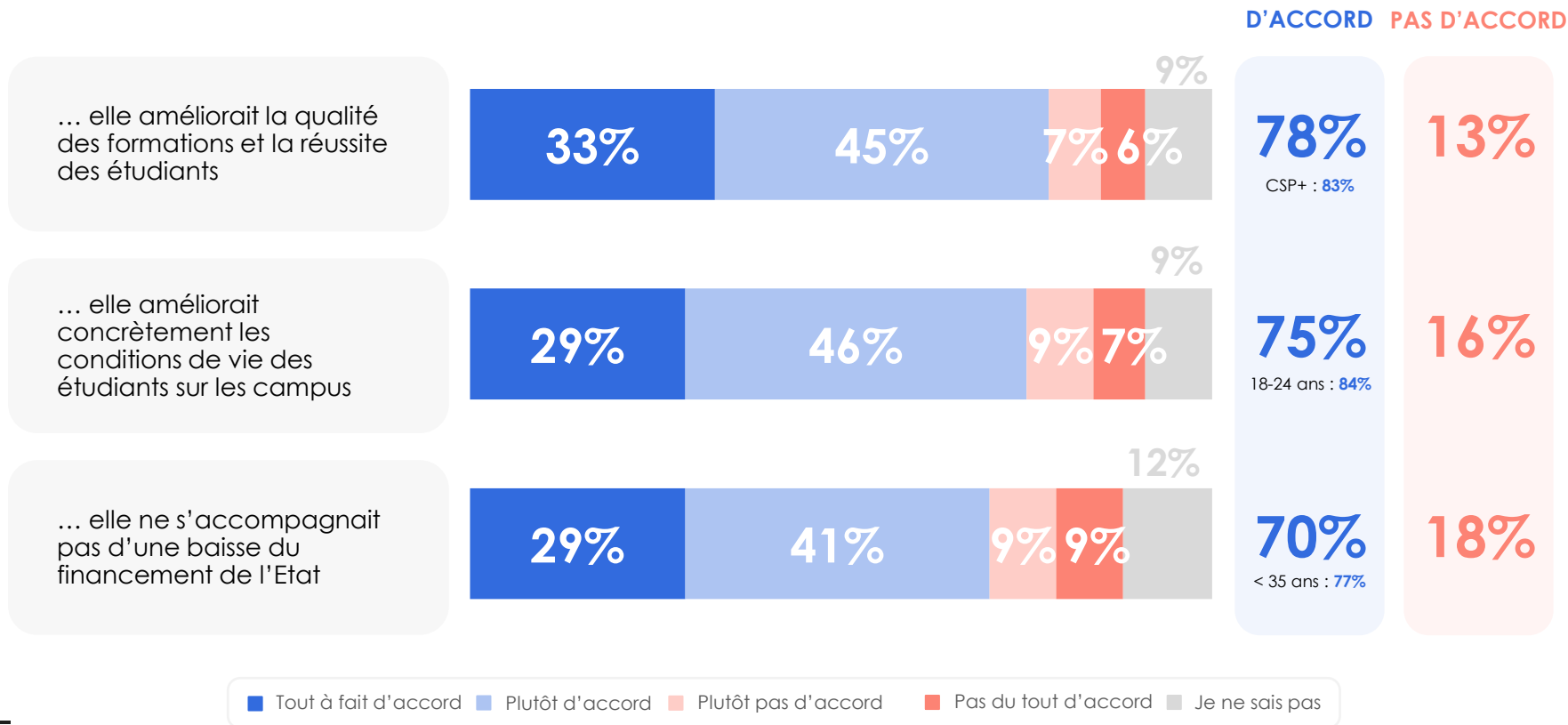
Je ne sais pas



Mais l'acceptabilité d'une hausse des droits repose d'abord sur des contreparties tangibles en matière de qualité et conditions d'études

Q25. Selon vous, une hausse des droits d'inscription à l'université serait-elle davantage acceptable si, en contrepartie... ?

Base : A tous – Une seule réponse possible par item





D. Si l'université reste majoritairement recommandée, elle suscite une attente d'équité et de cohérence

Le non-paiement des droits différenciés par la majorité des étudiants hors UE est largement critiqué

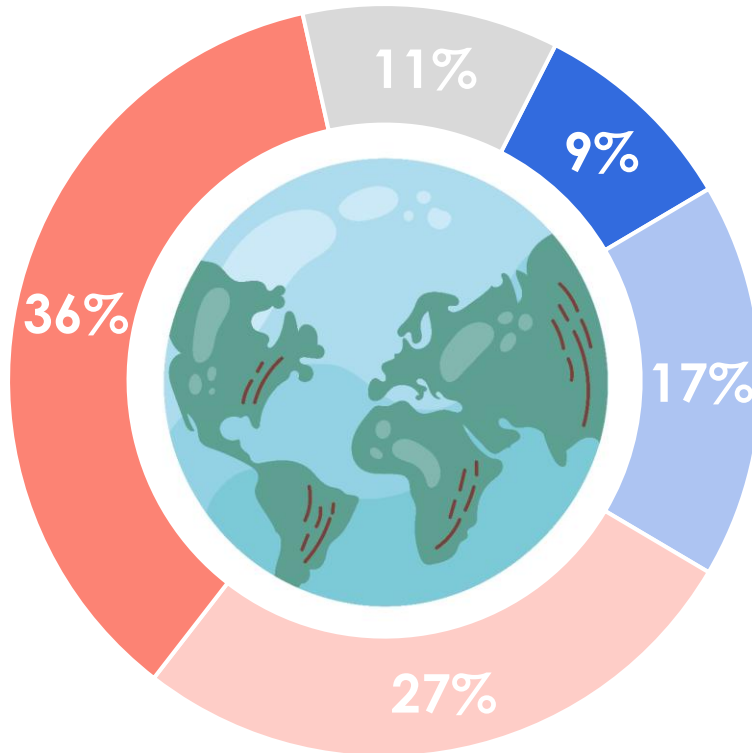
Q26. Depuis la rentrée 2019, les étudiants venant de pays hors Union européenne peuvent se voir appliquer des droits d'inscription plus élevés à l'université : environ 2 900 € par an en licence et 3 900 € en master. Toutefois, en pratique, de nombreuses universités accordent des exonérations, si bien qu'en 2024-2025, seuls environ 10 % de ces étudiants ont payé le tarif plein. Selon vous, le fait que la grande majorité des étudiants venant de pays hors Union européenne ne paient pas ces droits d'inscription différenciés est...

Base : A tous – Une seule réponse possible

**MAUVAISE
CHOSE
63%**

50 ans et plus : **77%**
A au moins un enfant qui
étudie ou a étudié à
l'université en France : **70%**

- Une très bonne chose
- Plutôt une bonne chose
- Plutôt une mauvaise chose
- Une très mauvaise chose
- Je ne sais pas



**BONNE
CHOSE
26%**

Moins de 35 ans : **51%**
(18-24 ans : **60%**)
CSP+ : **31%**

A étudié à l'université
en France : **41%**
A au moins un enfant
qui étudie ou a étudié à
l'université en France :
25%

Une très large majorité juge regrettable l'endettement d'étudiants pour des formations privées pourtant disponibles à moindre coûts à l'université

Q27. Certains étudiants modestes s'endettent pour étudier dans des écoles privées alors que des formations comparables (en matière de contenu ou de débouchés) et moins coûteuses existent parfois à l'université. Diriez-vous que cette situation est... ? Base : A tous – Une seule réponse possible

L'ENDETTEMENT DES ÉTUDIANTS POUR ALLER DANS DES ÉCOLES PRIVÉES EST...

PLUTÔT JUSTIFIÉE

14%

JE NE SAIS PAS

13%

PLUTÔT REGRETTABLE

73%

50 ans et plus : 77%
A étudié à l'université en France : 73%
A au moins un enfant qui étudie ou a étudié à l'université en France : 74%



Une situation jugée regrettable mais qui s'explique d'abord par une meilleure perception des écoles privées en matière de débouchés

Q28. Selon vous, le fait que certains étudiants s'endettent pour étudier dans des écoles privées plutôt qu'à l'université alors que des formations comparables (en matière de contenu ou de débouchés) existent s'explique avant tout par... ? Base : A tous – Une seule réponse possible

Des débouchés perçus comme meilleurs lorsqu'on vient d'une école privée



Une mauvaise image de l'université en général



Une meilleure image des écoles privées



Une mauvaise connaissance des offres de formation à l'université



L'absence de formations proposées par l'université dans certains domaines



Autre



Je ne sais pas



< 35 ans : 40%
A étudié à l'univ. : 37%
CSP+ : 36%
Diplôme > Bac : 36%
(Bac+5 ou plus : 38%)



Malgré des critiques et des incohérences perçues, l'université conserve un capital de recommandation, bien que celui-ci apparaisse modéré

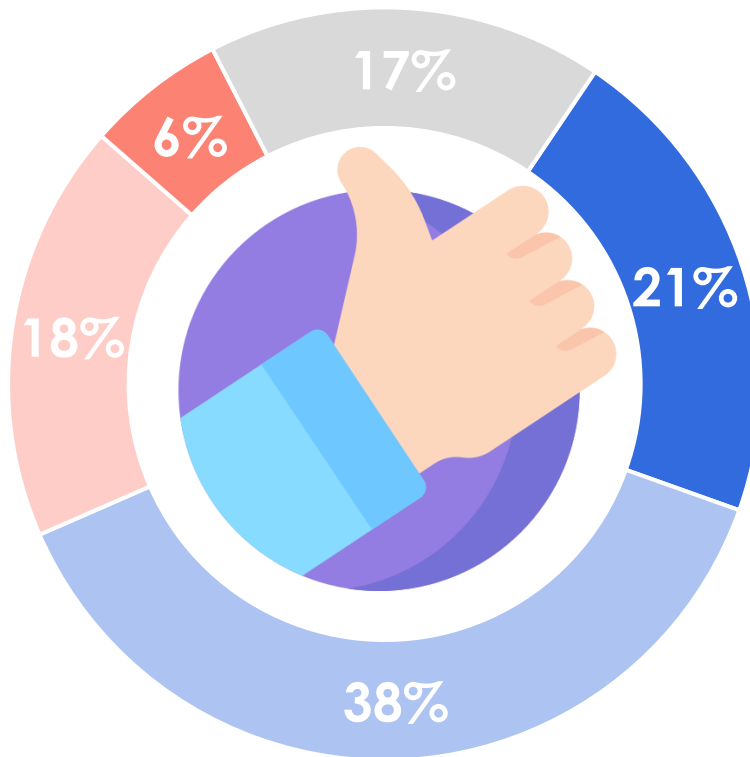
Q29. Recommanderiez-vous aujourd'hui à un(e) jeune d'aller étudier à l'université en France ?

Base : A tous – Une seule réponse possible

NON
24%

N'a jamais étudié à
l'université en France : **28%**

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas
- Je ne sais pas



OUI
59%

Moins de 35 ans : **68%**
(18-24 ans : **76%**)
CSP+ : **65%**

A étudié à l'université en
France : **71%**
A au moins un enfant qui
étudie ou a étudié à
l'université en France : **73%**

Des freins à la recommandation dominés par les enjeux d'insertion professionnelle, dans un contexte de critiques plus larges sur le fonctionnement et l'image de l'université

Q30. Pour quelle(s) raison(s) ne recommanderiez-vous pas aujourd'hui à un(e) jeune d'aller étudier à l'université en France ?

Base : A ceux qui ne recommanderaient pas à un(e) jeune d'aller étudier à l'université en France – Plusieurs réponses possibles

Rappel

24%

ne recommanderaient pas à un(e) jeune d'aller étudier à l'université en France



Préparation à l'insertion professionnelle insuffisante



Image globale dégradée de l'université aujourd'hui



Risque de perturbations dans le déroulement normal des cours



Encadrement et accompagnement insuffisants



Faible valeur des diplômes délivrés



Effectifs trop importants



Conditions matérielles dégradées (locaux, équipements)



Taux d'échec trop élevé en licence



Autre



Je ne sais pas



MERCI

